

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV
ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2004**

AVIS SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2004

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 décembre 2004, qui font apparaître un actif net de 5.300.871 dinars pour un capital de 5.016.068 dinars et une valeur liquidative égale à 106,868 dinars par action.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité de votre direction générale. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, basée sur notre examen.

Nos contrôles ont été effectués conformément à la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité et consistant principalement à :

- vérifier la concordance des données dégagées par les états financiers trimestriels avec les livres comptables,
- prendre connaissance des méthodes et principes comptables ayant servi à établir ces états financiers,
- effectuer un examen analytique des résultats et des données financières présentés au 31 décembre 2004,
- obtenir de la Direction, les informations jugées nécessaires en de telles circonstances.

Conformément aux objectifs de notre mission, nous n'avons pas mis en œuvre tous les contrôles qu'implique une mission de certification. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion sur l'image fidèle que donnent les états financiers trimestriels.

Sur la base des diligences accomplies, nous vous informons que nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV arrêtés au 31 décembre 2004.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Néjiba CHOUK

**BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2004
(Unité : en D.T.)**

	NOTE	AU 31/12/2004	AU 31/12/2003
ACTIF			
AC 1 - Portefeuille-titres	3-1	4 235 217	4 686 569
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		64 522	49 787
b - Obligations et valeurs assimilées		4 170 695	4 636 782
c - Autres valeurs		0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	3-3	1 076 416	583 940
a - Placements monétaires		596 756	198 392
b - Disponibilités		479 660	385 548
AC 3 - Créances d'exploitation		1 228	1 578
a - Dividendes et intérêts à recevoir		1 228	1 578
AC 4 - Autres actifs		2 959	15 670
a - Débiteurs divers		2 744	13 413
c - Immobilisations nettes		215	2 257
TOTAL ACTIF		5 315 820	5 287 757
PASSIF EXIGIBLE			
PA 1 - Opérateurs créditeurs		8 628	16 021
PA 2 - Autres créditeurs divers		6 321	1 557
TOTAL PASSIF EXIGIBLE		14 949	17 578
ACTIF NET		5 300 871	5 270 179
CP 1 - Capital		5 016 068	5 010 451
CP 2 - Sommes distribuables		284 803	259 728
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		33	7
b - Sommes distribuables de l'exercice		284 770	259 721
ACTIF NET		5 300 871	5 270 179
TOTAL PASSIF EXIGIBLE + ACTIF NET		5 315 820	5 287 757

ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2004
(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU	DU	DU	DU
		01/10/04 AU 31/12/04	01/01/04 AU 31/12/04	01/10/03 AU 31/12/03	01/01/03 AU 31/12/03
PR 1 - REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES	3-2	67 113	301 482	71 497	446 766
a Dividendes		0	44 755	0	171 285
b Revenus des obligations et valeurs assimilées		67 113	256 727	71 497	273 723
c Revenus des autres valeurs		0	0	0	1 758
PR 2 - REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	3-4	19 016	58 232	7 475	99 027
a. Revenus des bons du Trésor		0	0	0	50 825
b. Revenus des billets du Trésorerie		17 242	41 645	3 920	39 035
c. Revenus des certificats de dépôt		499	499	449	4 317
d. Intérêts sur comptes courants		1 275	16 088	3 106	4 850
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		86 129	359 714	78 972	545 793
CH 1 - CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS		-8 637	-33 172	-13 154	-45 331
REVENU NET DES PLACEMENTS		77 492	326 542	65 818	500 462
CH 2 - AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		-2 197	-16 659	-6 382	-37 485
RESULTAT D'EXPLOITATION		75 295	309 883	59 436	462 977
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		-21 017	-25 113	-74 478	-203 256
SOMMES DISTRIBUABLES		54 278	284 770	-15 042	259 721
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		21 017	25 113	74 478	203 256
RESULTAT NON DISTRIBUABLE		2 571	-13 993	23 414	-44 945
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-1 886	-2 069	-550	-961
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées/cessions de titres		5 101	-11 050	24 277	-43 435
Frais de négociation		-644	-874	-313	-549
RESULTAT NET DE LA PERIODE		77 866	295 890	82 850	418 032

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2004
(Unité : en D.T.)

	NOTE	DU	DU	DU	DU
		01/10/04 AU 31/12/04	01/01/04 AU 31/12/04	01/10/03 AU 31/12/03	01/01/03 AU 31/12/03
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		77 866	295 890	82 850	418 032
a - Résultat d'exploitation		75 295	309 883	59 436	462 977
b - Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-1 886	-2 069	-550	-961
c - Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres		5 101	-11 050	24 277	-43 435
d - Frais de négociation de titres		-644	-874	-313	-549
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		0	-259 728	0	-576 575
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL		-359 045	-5 470	-1 930 580	-5 031 076
a - Souscriptions		1 775 356	9 283 576	6 267 133	21 409 826
- Capital		1 675 600	8 961 200	5 932 300	20 644 100
- Régularisation des sommes non distribuables		17 945	122 116	65 990	169 781
- Régularisation des sommes distribuables		81 811	200 260	268 843	595 945
- Droits d'entrée		0	0	0	0
b - Rachats		-2 134 401	-9 289 046	-8 197 713	-26 440 902
- Capital		-2 010 000	-8 952 300	-7 754 700	-25 473 300
- Régularisation des sommes non distribuables		-21 571	-111 405	-99 690	-168 409
- Régularisation des sommes distribuables		-102 830	-225 341	-343 323	-799 193
- Droits de sortie		0	0	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET		-281 179	30 692	-1 847 730	-5 189 619
AN 4 - ACTIF NET					
a - Début de période		5 582 050	5 270 179	7 117 909	10 459 798
a - Fin de période		5 300 871	5 300 871	5 270 179	5 270 179
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS					
a - Début de période		52 946	49 513	99 906	97 805
a - Fin de période		49 602	49 602	49 513	49 513
VALEUR LIQUIDATIVE		106.868	106.868	106.440	106.440
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT		5,46%	5,33%	5,17%	5,04%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2004**

NOTE N°1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable, régie par la loi n°88-92 du 2 août 1988 telle que modifiée par la loi n°92-113 du 23 novembre 1992, la loi n°95-87 du 30 octobre 1995 et la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

La société a obtenu :

- l'agrément du ministère des finances le 13 juin 2000,
- le visa du prospectus d'émission par le C.M.F. le 26 octobre 2000 sous le n°01.425.

Elle a été définitivement constituée le 22 juin 2001 et a entamé son activité le 21 novembre 2001.

La gestion du portefeuille-titres de la SICAV est assuré par la Compagnie Gestion et Finance «C.G.F.», moyennant une rémunération égale à 0,4% de l'actif net moyen, réglée trimestriellement et à terme échu.

La Banque Internationale Arabe de Tunisie «B.I.A.T.» a été désignée dépositaire des titres et fonds de la SICAV, moyennant une rémunération payable trimestriellement et à terme échu, arrêtee comme suit :

- de 0 à 10 millions de dinars : 0,1% de l'actif net avec minimum de 6.000 D
- de 10 millions à 20 millions de dinars : 0,08% de l'actif net
- au-delà de 20 millions de dinars : 0,06% de l'actif net

NOTE n°2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV sont établis en référence aux dispositions de l'arrêté du ministère des Finances du 22 janvier 1999 portant promulgation des normes comptables sectorielles relatives aux O.P.C.V.M.

Ces états financiers trimestriels comprennent les documents suivants :

- le bilan,
- l'état des résultats,
- l'état de variation de l'actif net,
- les notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ces états trimestriels sont les suivants :

2.1. PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS :

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leurs prix d'achat, les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

2.2. EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote.

La différence, par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente, constitue une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours moyen en bourse à la date du 31 décembre 2004.

2.3. EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS :

Les placements en obligations et valeurs assimilées admis à la cote sont évalués en date d'entrée à leur valeur de marché à la date du 31 décembre 2004 ou à défaut, à la date antérieure la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires comprennent les bons du Trésor et les billets de trésorerie. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêté à leur prix d'acquisition (valeur nominale – intérêts précomptés non échus).

2.4. CESSION DES PLACEMENTS :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée, portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE N°3 : PRESENTATION DES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DU RESULTAT**3.1. PORTEFEUILLE TITRES :**

Le portefeuille titres est arrêté au 31 décembre 2004 à 4.235.217 dinars, détaillé comme suit :

(en dinars)				
DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2004	% DE L'ACTIF NET
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES :				
- OBLIGATIONS DE STES ADMISES A LA COTE :				
* Emprunt obligataire CIL 2002/1	500	30.000	31.262	0,59
* Emprunt obligataire CIL 2002/2	500	50.000	50.880	0,96
* Emprunt obligataire SOTUVER 2002	1.000	100.000	104.835	1,98
* Emprunt obligataire AL 2001/2	1.000	58.000	58.019	1,09
* Emprunt obligataire ATL 2001/2	2.000	120.000	126.541	2,39
* Emprunt obligataire B.T.K.D. 2002	1.000	60.000	60.389	1,14
* Emprunt obligataire CDS 2001	3.000	120.000	120.276	2,27
* Emprunt obligataire GL 2001/2	500	40.000	40.007	0,75
* Emprunt obligataire SKANES 2003	2.000	200.000	206.515	3,89
* Emprunt obligataire TUNISIE FACTORING 2002	6.000	360.000	372.893	7,03
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2001/2	2.000	120.000	125.547	2,37
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2002/1	1.000	60.000	60.963	1,15
* Emprunt obligataire TUNISIE LEASING 2002/2	3.000	240.000	249.576	4,71
* Emprunt obligataire TOUTA 2002 B	2.550	255.000	259.150	4,89
* Emprunt obligataire EL MAZRAA 2001	500	50.000	52.821	1,00
		1.863.000	1.919.674	36,21
- B.T.A. :				
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	1.000	1.009.500	1.071.915	20,22
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	300	302.250	321.574	6,07
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	300	328.350	321.574	6,07
* B.T.A. 8,25% juillet 2014	500	546.500	535.958	10,11
		2.186.600	2.251.021	42,47
TOTAL OBLIGATIONS ET V. ASSIMILEES		4.049.600	4.170.695	78,68
TITRES OPCVM :				
* SICAV TRESOR	615	64.147	64.522	1,22
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES		4.113.747	4.235.217	79,90

3.2. REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Les revenus du portefeuille titres totalisent, au 31 décembre 2004, 67.113 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/10/04 Au 31/12/04	Du 01/10/03 Au 31/12/03
- Intérêts sur obligations et valeurs assimilées échus	35.740 D	85.392 D
- Intérêts sur obligations et valeurs assimilées potentiels	31.373 D	- 13.895 D
- Revenus des placements et autres valeurs diverses	0	0
- Revenus des titres OPCVM	0	0
	67.113 D	71.497 D

3.3. PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES :

Cette rubrique est arrêtée au 31 décembre 2004 à 1.076.416 dinars, détaillée comme suit :

(en dinars)

DESIGNATION	NOMBRE DE TITRES	COUT D'ACQUISITION	VALEUR AU 31/12/2004	% DE L'ACTIF NET
PLACEMENTS MONETAIRES :				
- BILLETS DE TRESORERIE :				
* Billet FLEXO24 – 12/01/2005	1	195.697	199.515	3,76
* Billet FLEXO25 – 19/01/2005	1	49.029	49.802	0,94
* Billet FLEXO27 – 26/01/2005	1	147.088	149.177	2,82

* Billet STEQ3 – 01/03/2005	1	197.364	198.262	3,74
TOTAL DES PLAC. MONETAIRES		589.178	596.756	11,26
- DISPONIBILITES		479.660	479.660	9,05
TOTAL GENERAL		1.068.838	1.076.416	20,31

3.4. REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Les revenus des placements monétaires totalisent, au 31 décembre 2004, 19.016 dinars, détaillés comme suit :

	Du 01/10/04 Au 31/12/04	Du 01/10/03 Au 31/12/03
- Revenus des bons du Trésor échus	0	0
- Revenus des bons du Trésor potentiels	0	0
- Revenus des billets de trésorerie échus	18.870 D	0
- Revenus des billets de trésorerie potentiels	- 1.628 D	3.920 D
- Revenus des certificats de dépôt échus	499 D	499 D
- Revenus des certificats de dépôt potentiels	0	- 50 D
- Revenus des comptes de dépôt	<u>1.275 D</u>	<u>3.106 D</u>
	19.016 D	7.475 D

3.5. CAPITAL SOCIAL :

Les mouvements sur le capital de MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV s'analysent, au cours du quatrième trimestre 2004, comme suit :

Capital au 30 septembre 2004 :

- Montant	: 5.294.600 D
- Nombre de titres	: 52.946
- Nombre d'actionnaires	: 268

Souscriptions réalisées au cours de la période :

- Montant	: 1.675.600 D
- Nombre de titres	: 16.756
- Nombre d'actionnaires nouveaux	: 26

Rachats effectués au cours de la période :

- Montant	: 2.010.000 D
- Nombre de titres rachetés	: 20.100
- Nombre d'actionnaires sortants	: 65

Capital au 31 décembre 2004 :

- Montant	: 4.960.200 D
- Nombre de titres	: 49.602
- Nombre d'actionnaires	: 229